

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 30/01/2023

Étiquette d'identification:

Inspecteur: Michaël Polys

N° TVA:BE 0879 730 711

Marque et type d'appareil de mesure:
Metrel ET61557

Numéro de série: 18120250

Date rapport: 30/01/2023

Ce rapport remplace le rapport avec le numéro de rapport 1006321

Adresse de l'installation

Rue	Boulevard de la Woluwé
Numéro	64
Boîte	44 / 7.1
Postcode	1200
Commune	SINT-LAMBRECHTS-WOLUWE
Pays	Belgique

Type : appartement

Image du tableau de répartition et de manœuvre:

EAN : 54
 Non communiqué



Propriétaire

Nom	ODEBRECNT
Rue	Brusselsteenweg
Numéro	197
Boîte	
Postcode	9090
Commune	MELLE
Pays	Belgique

Installateur

Nom	CCElec
N° TVA	BE 0879 730 711
Numéro de téléphone	+32 495 25 85 45
E-mail	claudy.cravatte@ccelec.be

N° compteur: : Non placé

Type de contrôle:

Distributeur: SIBELGA

Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon (AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.4. et 4.2.4.3.

Tension: 1N400V

Liaison comp / tableau: 10 mm²

Protection Max: 63 A

Nombres tableaux: 1

Nombre de circuits: 22

Ri général: 346 MΩ

OK



Prise de terre: Boucle

RE: 2,62 Ω

OK



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

$I\Delta$ (mA)	I_{n} (A)	I_{n} - autres (A)	$I_{\Delta t}$	Type	Circuits protégés	Test	$\times 2,5$
300	63		22,5kA2s (3000A)	A	Tous	NA	NA
30	63		22,5kA2s (3000A)	A	6	NA	NA

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm ²)
1	C	32		2	6
21	C	16		2	2,5
Contrôle visuel (général)	OK	Contact direct	OK	Contact indirect	OK
Raccordement	OK	schéma en annexe par Aceg asbl		NA	
Liaisons équipotentielles	en attente	Section des conducteurs	OK		
Continuité	OK	Éclairage / machines	OK		

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

nota/note 27 Le code EAN de l'installation n'a pas pu nous être communiqué durant notre visite.

Néant

nota/note 12: L'installation électrique n'est pas sous tension. Le bon fonctionnement des différentiels n'a pas pu être testé

Note: les récepteurs n'étaient pas installés au jour du contrôle (éclairages, Cuisine, SDB)

CONCLUSION

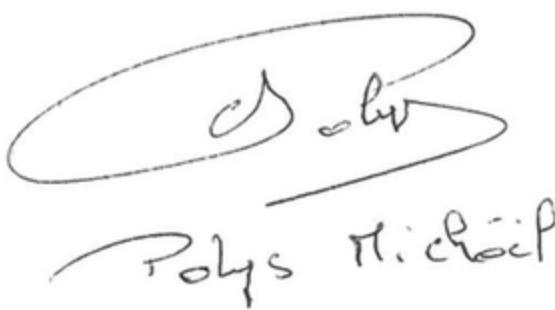
- L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 30/1/2048
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.
- Le(s) schéma(s) unifilaires et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe: 1

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Michaël Polys



Handwritten signature of Michaël Polys in black ink, consisting of a stylized oval and the name "Polys Michaël" below it.

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 30/1/2048	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.





